

## Le verbe à la confluence du journal intime avec l'autobiographie et la fiction

Maria Petrescu

Médecin militant du côté du Front de Libération Nationale pendant la guerre d'Algérie, Daniel Timsit a été emprisonné entre 1956-1962 en Algérie et en France, pour avoir fabriqué des explosifs. Au cours de cette période, il a écrit un journal intime très révélateur pour cette époque, paru en 2002 sous le titre *Récits de la longue patience. Journal de prison 1956-1962*<sup>1</sup>. Le caractère particulier du journal de Timsit réside dans l'insertion des paragraphes en italiques, environ quarante ans après la séquestration, en vue de la publication du journal. Il s'agit de passages insérés dans le corps du journal, de même que de notes en bas de page, et qui apparaissent en italiques. Le livre de Timsit réunit plusieurs types de narration, qui relèvent du journal intime, ainsi que de l'autobiographie et de la fiction. Au lieu d'une seule voix narrative, celle de l'unique narrateur-protagoniste<sup>2</sup> qui se confesse dans son journal, il existe deux narrateurs distincts : le jeune qui a vécu les événements et qui a écrit les notes dans la prison et l'homme âgé qui ajoute ses commentaires.

Le présent article s'applique à l'analyse de cette subjectivité partagée entre les deux voix narratives dans le journal de Timsit. Nous inspirant des théories de Catherine Kerbrat-Orecchioni qui portent sur le rôle des déictiques dans l'analyse du discours, nous analysons la manière dont la subjectivité et la simultanéité verbales contribuent différemment à la structure du texte de Timsit et à son caractère hybride. Nous examinons les déictiques dans les notes écrites en prison et dans le récit homodiégétique des passages insérés. Le but de cette démarche est de souligner que, dans le journal proprement dit, les moyens d'expression de la subjectivité relèvent du contexte extraverbal, tandis que, dans les autres fragments, celle-ci se construit surtout par référence au contexte linguistique. Nous tâchons de montrer que la fictionnalisation du récit (à la fois dans le journal écrit en prison et dans le récit homodiégétique du narrateur âgé) résulte des réflexions abondantes lancées sur différents sujets : la politique, la vie carcérale, la souffrance, l'hypocrisie, etc. Nous révélons la simultanéité et le décalage entre « l'histoire » et « l'écriture » (Simion 119) à l'aide des repères temporels de l'instance énonciative. Par la suite, nous estimons qu'une partie des passages insérés relève de l'autobiographie. C'est ainsi que le livre de Timsit se trouve à la confluence de plusieurs genres : journal intime, autobiographie et fiction.

Après une courte présentation de l'acception des déictiques adoptée dans cette étude, nous analysons la subjectivité qui se manifeste dans le journal proprement dit de Timsit, en l'absence du pronom personnel, par la référence des désinences à la première personne. Ensuite, nous étudierons surtout les fragments insérés, pour montrer la simultanéité entre le moment de l'instance énonciative et « l'histoire » racontée au niveau des verbes. Les constructions temporelles révèlent des repères subjectifs différents pour les deux narrateurs. Ce qui est plus intéressant, c'est le chevauchement des deux repères dans le discours du narrateur âgé, qui cherche à reproduire le même effet de simultanéité

---

1 Dorénavant seule la page sera indiquée entre parenthèses après la citation.

2 Nous allons utiliser le modèle d'analyse narrative de Jaap Lintvelt, qui convient le mieux à cause de la distinction qu'il permet de faire entre le personnage-acteur (Timsit, le jeune qui vit dans la prison), le narrateur-protagoniste (Timsit, le jeune qui écrit son journal dans la prison) et le narrateur-témoin (Timsit âgé, qui reconstitue les événements passés et rédige les passages insérés dans le journal). Dans le livre de Timsit, ces instances contribuent différemment à la structure du texte et à son caractère hybride.

que l'on retrouve chez le narrateur qui écrit son journal, au jour le jour, en prison. Nous continuons par l'analyse de la manière dont la simultanéité verbale se répercute au niveau des adverbes temporels. Finalement, nous allons identifier le « degré zéro » de la subjectivité, dans des passages où l'homodiégétique a tendance à être remplacé par l'hétérodiégétique.

Selon Kerbrat-Orecchioni, les déictiques contribuent à la détermination du sens global d'un énoncé par la référence au contexte extra-verbal, non pas par rapport aux repères du contexte linguistique. Par exemple, pour la localisation spatiale, un démonstratif devrait être accompagné du geste qui montre l'objet : « ces murs ». En ce qui concerne la littérature, un tel emploi n'est possible que dans les représentations théâtrales. Cependant, dans cet article, nous estimons que le fonctionnement déictique de diverses catégories grammaticales repose sur le pacte initial entre l'auteur et le lecteur. En vertu de ce pacte, le narrateur du journal intime de Timsit est perçu comme une personne réelle, identique à l'auteur de la couverture, qui raconte, au jour le jour, sa propre vie. Même si le lecteur ne peut pas voir le narrateur désignant d'un geste « ces murs », la convention formelle fait comprendre qu'il s'agit des murs de la prison où il se trouve comme détenu au moment de son énonciation. Nous considérons donc cet emploi comme étant déictique.

#### **La subjectivité verbale en l'absence du pronom**

Le journal intime traite, par définition, de la « vie individuelle » (Lejeune 14) du diariste et met l'accent sur sa personnalité. Celui-ci écrit dans la solitude, et le principe de la confidentialité l'oblige à éviter le regard d'autrui. Cette caractéristique est prédominante dans le journal que Timsit rédige en prison. Elle se manifeste soit par le pronom personnel, soit par les désinences verbales. En l'absence du pronom, les désinences verbales jouent un rôle très important pour désigner la première personne grammaticale et, implicitement, le je-narrant-protagoniste. La suppression du pronom est spécifique aux notes écrites en prison, donc au journal proprement dit :

**Étais** tendu toute la journée, surtout le soir (orage, prison et gêne du Ramadan, prétexte à tous les ressentiments de l'égoïste). Prétexte de Pa. m'a servi à décharger ma colère. Reconnaisant à Kader de rester calme malgré mon énervement. **Suis** toujours trop ou trop peu. Jamais **ne suis** capable de rester neutre, vraie tare que cette émotivité, toujours obligé de la réfréner. (138)<sup>3</sup>

Dans ce fragment, le diariste supprime non seulement le pronom, mais aussi l'article (ex. : « prétexte »), et même le verbe copule qui lie le sujet et l'attribut (ex. : « reconnaissant », au lieu de « je suis reconnaissant »), ou le verbe auxiliaire de la voix passive (ex. : « obligé », au lieu de « je suis obligé »).

À notre avis, ces formes relèvent de la stylistique du journal intime, et cet aspect mérite un peu plus d'attention de la part des théoriciens du journal intime. Dans un ouvrage complexe qui comprend une synthèse de la critique européenne, notamment française, concernant le journal intime, Eugen Simion montre que, même si « le journal intime se déclare un écrit non fictif, non littéraire, il cache aussi une *fiction involontaire*, c'est-à-dire qu'il produit une forme de littérature » (Simion 94 ; nous traduisons). Le journal a donc une certaine valeur esthétique. Il se définit par un pacte entre l'auteur et le texte : « le journal est un contrat de l'auteur avec soi-même, un contrat ou un pacte de confidentialité, qui, s'il n'est pas détruit à temps, devient public et pousse les portes de la littérature » (Simion 18).

3 Puisque la distinction entre les passages en italiques, ajoutés par le narrateur âgé, et le corps du journal en caractères romains est très importante dans notre analyse, nous allons garder les caractères tels qu'ils apparaissent dans le journal. Pour mettre en évidence certaines formules, nous intervenons dans le texte en utilisant le caractère gras (superposé aux caractères romains ou italiques de l'original).

Simion constate que le souci du style éloigne l'écriture du genre « journal intime » et la rapproche de la fiction. Le but des écrits autobiographiques est de « dire la vérité », non pas de plaire. Cependant, l'auteur de journal intime trouve des moyens d'occulter la désobéissance au principe que nous avons nommé « l'insouciance de la beauté du style ». La négligence ostentatoire représentée par l'abrègement des constructions grammaticales exprime en fait un désir esthétique dissimulé. Tel que l'atteste Simion, dans le journal intime, la négation de la poétique et du style se transforme elle-même en une poétique et en un style particulier.

Ce procédé est très fréquent dans les passages où le narrateur rédige une sorte de liste d'activités et d'événements quotidiens : « **perds** le papiers de cantine, **fais** attendre Bel H. [...]. **Désire** me retrouver en complet isolement. **Cède** à une stupide [...] démonstration d'amitié lors du départ de B. S. » (116), « **ai trouvé** », « **ai fumé** » (123). La suppression du pronom dans ce cas est justifiée certainement par l'affluence des verbes, qui, autrement, entraîneraient une répétition embarrassante du pronom *je*. Qui plus est, l'absence du pronom met en évidence les verbes, ce qui accentue le caractère d'inventaire des actions décrites.

Mais cette stratégie n'est pas bornée aux seuls paragraphes constituant des listes d'activités quotidiennes. Les réflexions concernant les transformations intérieures du je narrateur peuvent être exprimées toujours par ce moyen : « **Deviens** de moins en moins sociable – **n'ai** plus la patience de me composer un visage, parler, **n'aspire** qu'à travailler, fumer une cigarette puis rêver » (121). Cette observation nous fait constater que l'effacement du pronom personnel en faveur de la désinence a une explication qui relève de la définition du journal intime comme genre littéraire : dans celui-ci il s'agit, avant toute autre chose, du *je*. La première personne y règne de manière si évidente qu'il est superflu de répéter chaque fois le pronom.

La désinence de l'infinitif renvoie, dans le contexte linguistique de la phrase citée plus haut, toujours à la personne du narrateur-personnage. Nous estimons que, dans le journal intime, l'infinitif peut désigner la subjectivité, même si la première personne grammaticale n'apparaît pas dans le contexte linguistique, construction fréquente chez Timsit. Si d'autres personnages ne sont pas évoqués dans le contexte linguistique immédiat, le lecteur peut identifier l'emploi de l'infinitif comme référant au narrateur, en vertu du pacte initial que l'auteur passe avec lui :

[...] **pouvoir** écrire toute la nuit, **se laisser** aller à cette débauche d'idées, de suggestions, à cette ivresse de vérité parfois. **Écrire** même s'il faut **forcer** la machine, **écrire** en buvant café sur café [...]. Et au matin, **s'abandonner** au sommeil, vidé, apaisé, **posséder** ainsi toute sa vie, la vie dans toutes les dimensions. (136)

Roland Barthes, dans son désir de renier son activité de diariste, se déclare las « de ces phrases sans verbe [...] ou dont le verbe est négligemment raccourci » (399). Il constate que l'abrègement des formes verbales représente « la matrice de tout journal ». Agacé par cette structure obsessionnelle, Barthes ne trouve pas le moyen d'y échapper : « j'aurais beau rétablir la décence d'une forme complète [...], la matrice [...] persiste dans mon oreille et m'agace » (399). Mais, à notre avis, la répétition du *je* dans le journal intime pourrait gêner plus que cet abrègement des structures. Il est important de souligner que la suppression du pronom personnel n'efface aucunement la subjectivité ou l'identité du narrateur. Par contre, la désinence de l'infinitif et la désinence de la première personne, quoique homonyme avec celle d'autres personnes, renvoient, en vertu de la convention formelle au niveau du titre et du contexte linguistique élargi, à la personne du diariste. Qui plus est, cette stratégie représente un style particulier du journal intime seulement dans le cas des ouvrages écrits dans des langues comme le français, qui exigent la présence du pronom personnel auprès des verbes aux modes personnels. Dans d'autres

langues, on peut utiliser d'autres formes d'abrévement, comme la suppression de l'article, de l'auxiliaire ou du verbe copule.

### La simultanéité entre le moment de l'instance énonciative et « l'histoire » racontée

La simultanéité entre les événements racontés et l'écriture est une caractéristique importante du journal intime. Cependant, souvent, dans le cas du journal carcéral, le principe de la simultanéité ne peut pas être respecté. Soit le diariste n'a pas de papier et de crayon, soit les notes sont confisquées et le diariste risque la punition. Timsit fait partie des prisonniers qui ont pu écrire et qui ont eu accès à la lecture. Il témoigne avoir reçu la Bible de ses parents et d'autres livres. Il pouvait recevoir de l'argent et se faire acheter certains produits. Pourtant, il lui arrive aussi de perdre ses notes ou que celles-ci lui soient confisquées à la perquisition. Ces circonstances entraînent chez le narrateur âgé la stratégie de la reconstitution des événements par des passages insérés. C'est ainsi que la structure temporelle chez Timsit se conforme à la subjectivité divisée du plan narratif.

Kerbrat-Orecchioni (1980 : 45) fait une distinction entre T0, le « moment de l'instance énonciative », et T1, le « moment inscrit dans le contexte verbal ». T0 représente la référence déictique, tandis que T1 est défini par rapport au contexte linguistique (« référence cotextuelle »). T0, par la suite, est le temps de la subjectivité et tous les autres moments y sont rapportés. Dans le journal de Timsit, il y a deux références déictiques temporelles : T0 du narrateur-protagoniste, Timsit qui écrit son journal en prison, et T0 du narrateur-témoin, Timsit âgé, qui reconstitue les événements vécus après une quarantaine d'années.

Grâce à la simultanéité de l'écriture intime, les désinences du présent représentent T0 dans le discours des deux narrateurs : « Les journaux **sont** décourageants. Les jours **se vident** du pauvre espoir [...]. Mon nouveau monde **pèse** du poids de tant de jours [...]. » (167), « *je retrouve les dates grâce au tampon de la poste* » (65). Dans le texte du journal proprement dit, T0 peut être identifié avec précision, au moyen de la datation des notes. Par contre, dans le cas des fragments ajoutés par le narrateur âgé, il est impossible de cerner T0, car celui-ci ne se rappelle pas les dates exactes.

Dans les textes insérés, la simultanéité s'accomplit seulement entre l'écriture et la réflexion du narrateur âgé ou son action de reconstitution : « *Aucune note sur l'arrivée à Lambèse. Je reconstitue les séquences suivantes* » (47). Ce n'est que très rarement qu'il fait référence à son identité parisienne, simultanée avec son écriture, et c'est toujours en relation avec son passé carcéral, comme dans un court passage, où il évoque son numéro de détenu : « *6024, jamais oublié, fait partie de mon identité, suis tenté de l'inscrire sur ma carte d'identité. Daniel 6024* » (94). La représentation si faible de la simultanéité chez le narrateur âgé est expliquée par le fait que le sujet le plus important de son récit est l'expérience du narrateur emprisonné. Au centre des fragments insérés se trouve la subjectivité exprimée dans le journal de prison, raison pour laquelle l'instance narrative de ces fragments n'exhibe pas sa propre subjectivité.

Souvent, le présent des verbes n'exprime pas la simultanéité dans ces passages, mais il se constitue dans le « présent de narration », qui rend l'action plus proche du lecteur. Bien loin de représenter T0 du narrateur âgé, paradoxalement, le présent verbal évoque plutôt T0 du narrateur emprisonné, comme dans ce fragment :

*La bastonnade sélective, quand nous **couvrons**<sup>4</sup> en rangs par cinq.  
Puis nous **déposons** en tas nos vêtements. Nus. [...] l'on me **cherche** en particulier [...]. Pourtant sous la douche personne **ne me désigne** et les cris et les coups **redoublent**. Les gardiens **se rapprochent** et je **préfère** me désigner de moi-même [...]. (47-48)*

4 Dans ce contexte, *couvrir* est synonyme de *parcourir* (une distance de bout en bout).

L'emploi du présent dans ce fragment est en étroite liaison avec la notion de « reconstitution » utilisée par Timsit dans le contexte linguistique : le narrateur-témoin ne décrit pas seulement les événements vécus en prison par le personnage-acteur, mais il s'identifie aussi avec le narrateur-protagoniste et simule le discours de celui-ci. La simulation de la simultanéité entre le vécu et l'écriture est spécifique au journal carcéral.

L'antériorité est plus spécifique aux passages insérés, où le narrateur âgé se souvient de son passé. Dans l'extrait suivant, nous notons le « moment de l'instance énonciative » par T0 et les « moment[s] inscrit[s] dans le contexte verbal » par T1, T2 et T3 :

*Tant de jours. Que s'est-il passé [T1], peut-être mai 58 ? [...] J'ai écrit [T1] sur les enveloppes dépliées de lettres qui m'étaient adressées [T2] par mes parents [...], mes sœurs, l'une habitant la Réunion, si loin, l'autre qui sera arrêtée et torturée [T3], mes frères internés au camp. C'est sur ces enveloppes découpées que je retrouve [T0] les dates grâce au tampon de la poste [...]. C'était donc août 58 [T1]. (65)*

T0 signifie le moment où Timsit âgé écrit ce passage (vers 1999 – 2001). T1 (1958) représente l'antériorité par rapport à T0 et, à son tour, se constitue en référence cotextuelle, donc relevant du contexte linguistique, pour T2 et T3. Par conséquent, T2 est antérieur à T1, et T3 est postérieur à T1. Ce qui nous intéresse ici, c'est l'antériorité des moments inscrits dans le contexte verbal (des événements narrés) par rapport au moment de l'instance énonciative (de l'écriture). La perspective du récit est rétrospective, donc ces passages ne relèvent pas du genre du « journal intime », mais de l'autobiographie.

Cependant, dans le passage cité, il se produit une simultanéité entre l'action de reconstitution du passé à l'aide des notes écrites sur les enveloppes et la consignation de cette action. Cette simultanéité est presque parfaite : au début du paragraphe, le narrateur pense qu'il s'agit de mai 58 et, à la fin du fragment, il découvre la date réelle : août 58. Le narrateur reconstitue et écrit ainsi en même temps son récit. Cette stratégie discursive, rarement identifiable, rapproche très faiblement les passages autodiégétiques insérés de la structure du journal intime. Évidemment, il manque les repères du calendrier des années 1999 – 2001, quand nous supposons que Timsit a préparé son journal pour la publication et qu'il a inséré les passages en italiques et les notes en bas de page.

Dans le récit autodiégétique des textes insérés, l'antériorité de T1 (T2, T3, etc.) par rapport à T0 est enregistrée plus souvent que la simultanéité : « Paoli, "Cadet", le frère du surveillant-chef, qui dirigeait l'infirmerie, me fit la faveur de me prendre à l'infirmerie [...]. Il avait la réputation d'être sévère mais juste, "réglo" disions-nous, pas sadique. Je souffrais atrocement d'une double otite [...] » (65). Cette stratégie rapproche les fragments insérés de l'autobiographie, par la perspective rétrospective du récit (Lejeune).

Il faut toutefois observer que l'intention de l'auteur est de s'effacer le plus possible en faveur du narrateur qui écrit en prison. Le passage suivant est très important dans l'interprétation du livre de Timsit : « La tentation de tout évoquer, le séjour au "secret", [...], le procès. Mais il s'agit d'un "journal" tenu en prison, par un jeune homme, non de souvenirs d'un vieux monsieur » (28). Pourquoi mettre « journal » entre guillemets et comment expliquer, malgré cette intention de céder la voix au jeune diariste, l'intervention pourtant fréquente du narrateur âgé ? Celui-ci a-t-il cédé à la « tentation » du souvenir ? « Journal » entre guillemets parce que ce ne sont que des notes disparates, improprement nommées comme tel<sup>5</sup> ? Ou bien comprend-il par « journal » à la fois les

5 Cette situation nous fait songer au titre d'un écrivain roumain emprisonné par le régime communiste, Ion D. Sirbu, qui se traduit *Le journal d'un journaliste sans journal*. Les conditions carcérales âpres ne lui ont pas permis de tenir un journal en prison, et même après la « libération » il ne se sentait pas libre de s'exprimer. Le

notes de prison et les reconstitutions faites en nom du narrateur emprisonné, par référence à T0 de celui-ci ? Que la réponse soit l'une ou l'autre, le passage cité justifie la tendance du narrateur âgé de s'effacer et de privilégier soit le discours du narrateur emprisonné, soit la figure du personnage-acteur et de ses codétenus. Notre interprétation favorise la deuxième réponse : le narrateur-témoin se substitue souvent au narrateur protagoniste et utilise la référence temporelle de celui-ci. C'est ce qui explique une apparence de simultanéité, donc l'emploi du présent verbal dans le récit des événements vécus une quarantaine d'années auparavant.

### La simultanéité au niveau des adverbes temporels

Avant de poursuivre notre analyse, nous tenons à justifier l'attention accordée aux adverbes temporels. Nous trouvons que l'emploi de ceux-ci comme déictiques est une stratégie importante dans la définition du genre de « journal intime ». Il est d'autant plus important de les observer dans le livre de Timsit, qui, loin d'être un journal typique, contient beaucoup de parties de fiction. Par exemple, le narrateur d'un roman autodiégétique peut utiliser sans doute dans son récit l'adverbe « aujourd'hui ». Mais dans cette situation, la référence ne transgresse aucune des feuilles du livre. Ce n'est pas le cas dans le journal intime : *aujourd'hui* renvoie le plus souvent à la date calendaristique exacte, précisée, il est vrai, dans le contexte linguistique de la note. Cependant, dans le journal, *aujourd'hui* désigne, par le biais de la datation de l'événement raconté, un moment repérable dans la réalité extralittéraire, dans la vie réelle de l'auteur, et ce moment correspond à T0.

Dans les notes écrites par Timsit en prison, le principe de la calendarité est respecté, les notations se poursuivent au jour le jour. Le récit est marqué par des dates qui correspondent au moment où le narrateur écrit, donc les adverbes ont comme référence T0. Par contre, dans les passages insérés, les repères temporels sont vagues, et, en l'absence de la datation des notes, le narrateur est obligé de construire un contexte linguistique pour rappeler les événements racontés. Même si le narrateur âgé reconstitue les dates des événements, les adverbes utilisés ne sont pas des déictiques, parce que le plus souvent la référence n'est pas le moment où le narrateur écrit. Par la suite, la référence des adverbes temporels est le contexte linguistique construit à l'aide de la mémoire.

L'emploi déictique des adverbes et des locutions adverbiales est un trait spécifique des notes écrites en prison. Ils expriment souvent la simultanéité, comme dans l'exemple suivant : « J'ai été **aujourd'hui**<sup>6</sup> au PHB pour radiographier mon genou » (166). Les sorties à l'hôpital sont des événements très importants dans la vie du détenu, donc elles sont attentivement consignées. Évidemment, le passé composé n'exprime qu'une antériorité exigée par la technique du journal intime : l'écriture doit nécessairement succéder au vécu rapporté. L'antériorité et la postériorité sont également représentées dans le journal proprement dit : « pour **demain** j'aurai à raconter comment j'ai voulu rompre cette solitude » (193).

L'antériorité est marquée non seulement dans les passages insérés, où le narrateur raconte son passé, mais aussi dans le discours du narrateur-protagoniste. Le prisonnier a des souvenirs de sa vie en liberté et il fait des comparaisons entre sa condition actuelle et son ancienne vie : « Impression d'être paralysé, intérieurement desséché alors qu'**autrefois** j'avais l'imagination si riche, si vivante. » (166), « l'impression de la vie libre et insouciant de **autrefois** » (168-169). *Autrefois* se dessine par rapport au présent

---

titre de son livre indique exactement ce statut de journal atypique, écrit après l'expérience carcérale, sans même raconter les événements de cette période-là, et sans repères calendaristiques. Plongé totalement dans la sphère des aphorismes, le contexte sociopolitique est plutôt deviné.

6 Dans le journal intime, *aujourd'hui* et *ce matin* indiquent la simultanéité, même s'ils peuvent se combiner soit avec le présent, soit avec le passé ou le futur.

de la narration, simultanément aux événements vécus en prison. Ces cas sont toutefois rares dans les notes de prison, ce qui confirme leur appartenance au genre de « journal intime ».

Par contre, dans les passages insérés, les adverbes et les locutions adverbiales ne sont pas déictiques, mais relatifs au contexte linguistique. Les repères temporels sont imprécis car l'auteur ne se souvient plus des dates exactes. Au lieu d'écrire *hier soir* et *hier et avant-hier*, le narrateur âgé adopte une technique plus proche de l'autobiographie : « **Au soir de la quatrième journée du procès, le verdict fut rendu. Il n'y avait pas eu de condamnation à mort. Au troisième et quatrième jour, l'aile noire de la condamnation avait plané sur nos têtes [...].** » (30). Au lieu de *ce matin* ou *hier matin*, il écrit : « **Au matin, ils nous rasèrent le crâne.** » (31). Il y a beaucoup de passages où la référence n'est pas T0, mais elle est exprimée dans le contexte linguistique : « **Le jour de mon entrée en prison fut un des plus beaux jours de ma vie.** ». Dans la phrase « *je retrouve et reproduis de rares notes d'alors* » (39), l'adverbe fait référence au titre du chapitre : « El-Harrach ». Celui-ci est le nom actuel de la localité algérienne Maison-Carrée. *Alors* renvoie donc à la période où Timsit y a été emprisonné.

Dans le fragment suivant, un adverbe déictique se combine avec un adverbe ondéictique, car le narrateur homodiégétique âgé s'inscrit toujours dans la sphère du pacte autobiographique : « *Les visages étaient alors anonymes mais aujourd'hui je ne puis m'empêcher de nommer ceux qui m'entouraient.* » (33). *Alors* représente la référence exprimée dans le contexte linguistique : « Avril 1957. El-Harrach, Maison-Carrée » (32). La datation ne représente pas, comme dans les notes écrites en prison, le moment où le narrateur écrit. « Avril 1957 » est une date reconstituée de la mémoire. Par contre, pour *aujourd'hui* la référence est T0 du narrateur âgé. Cette dernière référence n'est pas précisée dans le contexte linguistique. Nous ne savons pas exactement le jour ou la période où Timsit insère les paragraphes en italiques, les notes en bas de page et le Prologue. L'auteur ne le précise nulle part dans le livre ; mais en vertu du pacte autobiographique, *aujourd'hui* signifie le jour où le narrateur écrit ce passage, un jour de la vie réelle de l'auteur, donc l'adverbe fonctionne comme un déictique.

Dans les fragments insérés où le narrateur âgé utilise le présent verbal, nous avons déjà identifié une assimilation entre le narrateur-témoin et le narrateur-protagoniste et le fait que le premier simule le discours de celui-ci. Cette stratégie se répercute aussi sur les adverbes temporels : « *Je sens surtout ma fierté d'avoir de tels camarades que je ne connaissais il y a quelques jours.* » (49). *Il y a quelques jours* est un déictique, mais la référence n'est pas T0 de l'instance énonciative, donc du narrateur âgé, mais T0 du narrateur jeune auquel il s'identifie.

Les adverbes temporels utilisés dans les passages insérés trouvent leur référence le plus souvent dans le contexte des notes de prison. Cet aspect découle du fait que le narrateur âgé est aussi un lecteur du journal proprement dit. Sinon, ce contexte se construit à travers la mémoire du narrateur. Par la suite, le récit autodiégétique des passages insérés relève d'une autobiographie. L'antériorité des événements racontés est reconnaissable aussi au niveau des désinences. Toutefois, l'observation de cette catégorie révèle le chevauchement des moments des instances narratives. Le narrateur âgé reconstitue et raconte les événements comme s'il était le jeune d'autrefois, en se substituant à celui-ci. Cela découle du désir affirmé de céder la voix au narrateur protagoniste.

#### **Le « degré zéro » de la subjectivité**

Souvent, le narrateur âgé s'efface dans les paragraphes insérés, en privilégiant la troisième personne du verbe et du pronom, dans un récit hétérodiégétique. Mais les réflexions entraînent, elles aussi, le retrait du narrateur, soit dans les fragments ajoutés en vue de la publication : « *Curieux comme on ignore tout de ce qui va vous arriver. Et l'on*

*croit savoir. Et rien ne ressemble jamais à ce que l'on avait imaginé.* » (30), soit dans les notes du journal proprement dit :

[T]out homme porte en lui les germes de canailleries (à moins qu'il ne soit une canaille déjà évidente). Et les circonstances difficiles de la prison dévoilent cette canaillerie. Dehors les gens ne sont pas meilleurs, les « bons » ne le sont pas réellement ainsi qu'ils le paraissent, simplement les circonstances n'ont pas permis que se révèlent leur canaillerie naturelle ou leur inconsistance. (473).

Nous désignons l'effacement du narrateur comme le degré zéro de la subjectivité. Évidemment, nous ne tenons pas compte du fait que toute unité lexicale et tout énoncé sont, dans un sens, toujours subjectifs. Kerbrat-Orecchioni (1980) trouve que le locuteur choisit toujours entre deux types de discours. Le discours objectif s'efforce « de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel » (71). Dans le discours subjectif « l'énonciateur s'avoue explicitement (« je trouve ça moche ») ou se pose implicitement (« c'est moche ») comme la source évaluative de l'assertion » (71). Le journal de Timsit abonde en méditations sur la politique, sur le monde colonial, sur l'univers concentrationnaire, sur la condition humaine et sur la vie en général : « Il y a des pensées "mesquines" que l'on se dit mais que l'on ne reconnaît pas comme siennes, on feint d'ignorer leur existence, elles restent au bord du conscient, semblant flotter, superficielles, et pourtant quelles racines elles ont ! » (229). Ces considérations sont très proches du « degré zéro » de la subjectivité, comme la narration hétérodiégétique, et renforcent le caractère fictionnel du journal. Timsit lui-même remarque le rapprochement entre ses méditations et la fiction, dans le fragment suivant :

À quoi peuvent bien servir des clefs fabriquées de main d'homme si ce n'est à fermer, enfermer, engager ? La nature ne fabrique pas de clefs parce qu'elle n'invente pas les murs, seul le cerveau des hommes a pu imaginer ces murs qui nous amputent le ciel. [...] Au fond j'éprouve le monde humain poussé à l'extrême logique de son système, de son éthique. Mais tout cela c'est de la poésie, variations sur ce thème qui m'est cher de l'enchaînement des hommes au système social, à leur passé, à leurs préjugés [...]. (168)

L'intervention de l'auteur lui-même pour qualifier la valeur de son récit comme poétique, représente un commentaire subjectif, sans doute. Cependant, cela ne démolit pas le caractère fictionnel de ses réflexions. Dans son analyse du roman de Timsit *Suite baroque*, le critique Rolland Doukhan souligne la poéticité de l'ouvrage et le déclare un hybride générique. Nous voyons que Timsit repère les mêmes traits dans son journal.

Nous n'estimons pas que la fiction représenterait le caractère général du journal de Timsit. Ce que nous avons essayé de souligner c'est l'hybridité de ce texte. Nous constatons que la fiction et les caractéristiques du journal intime cohabitent dans les notes écrites en prison. Les réflexions à caractère général sont souvent suivies par des considérations subjectives, comme dans l'exemple ci-dessus. Dans les passages insérés, au mélange d'autobiographie et de fiction il s'ajoute de longs textes caractérisés uniquement par la fiction. Le livre de Timsit est plus qu'un journal intime et même plus qu'un journal carcéral. Il représente un genre hybride, situé entre journal, poésie, roman et autobiographie.

### **Conclusion**

Dans cet article, nous avons révélé les conventions propositionnelles dans le journal carcéral de Daniel Timsit, qui « touchent au niveau du social et du référentiel » (Randall 30). Toutes les catégories analysées expriment la subjectivité par référence déictique. Qu'il s'agisse de la désinence, du temps verbal ou de la localisation temporelle, dans le journal intime, ils renvoient à la situation de discours, donc au contexte extraverbal. Le

point de référence est le *je* qui désigne une personne réelle ayant pour objet de discours sa propre vie et des événements réels. Le pacte initial que l'auteur établit avec le lecteur est décisif dans la référence déictique du journal.

Cependant, le journal de Timsit présente un cas spécial grâce aux passages insérés une quarantaine d'années après la rédaction des notes en prison. Cela entraîne deux références à la situation de communication : l'une qui relève du narrateur-protagoniste et l'autre qui tient du narrateur-témoin âgé. Cette stratégie agit notamment sur l'emploi des déictiques qui marquent la localisation temporelle. Ceux-ci s'organisent autour de deux moments de l'instance énonciative. Toutefois, lorsque le narrateur âgé reconstitue certains événements, il s'identifie au narrateur-protagoniste et il utilise comme référence T0 de celui-ci. Il est important de remarquer que le journal de prison privilégie l'antériorité par rapport au moment de l'instance énonciative. Le prisonnier ne peut pas planifier son avenir et son regard est plutôt rétrospectif, orienté soit vers le passé récent, soit vers la période qui précède son emprisonnement.

Dans les notes écrites en prison, la subjectivité est exprimée par un grand nombre de déictiques. Nous avons toutefois identifié beaucoup de passages où la subjectivité se rapproche du degré zéro. C'est le cas des réflexions que Timsit projette sur différents thèmes. Celles-ci sont typiques pour le genre de journal intime, mais dans le livre de Timsit elles s'associent aux passages de narration hétérodiégétique et amplifient le récit fictionnel.

*Université de Waterloo*

#### OUVRAGES CITÉS

- Barthes, Roland. « Délibération ». *Le bruissement de la langue*. Paris : Seuil, 1984. 399-412. (Article repris de *Tel Quel* 82 [1979] : 8-18.)
- Doukhan, Rolland et Daniel Timsit. « Entretien à propos de *Suite baroque. Histoires de Joseph, Slimane et des nuages* de Daniel Timsit. » *Plurielles* 8 : 93-101. (<http://www.ajhl.org/plurielles/PL8.PDF>, accès le 1<sup>er</sup> févr. 2008)
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris : A. Colin, 1980.
- Lejeune, Philippe. *Le pacte autobiographique*. Paris : Seuil, 1975.
- Lintvelt, Jaap. *Essai de typologie narrative. Le « point de vue »*. *Théorie et analyse*. Paris : Librairie José Corti, 1981.
- Randall, Marilyn. *Le contexte littéraire : lecture pragmatique de Hubert Aquin et de Rejean Ducharme*. Longueuil : Le Préambule, 1990.
- Simion, Eugen. *Ficțiunea jurnalului intim*. Vol. 1 : *Există o poetică a jurnalului ?* București : Univers Enciclopedic, 2001.
- Sîrbu, Ion D. *Jurnalul unui jurnalist fără jurnal*. Glosse. Vol. 1 : *Craiova, 1983 – 1986*. Éd. Marius Ghica. Craiova : Scrisul românesc, 1991.
- Timsit, Daniel. *Récits de la longue patience. Journal de prison 1956 – 1962*. Paris : Flammarion / Bouchène, 2002.
- . *Suite baroque. Histoires de Joseph, Slimane et des nuages*. Saint-Denis : Bouchène, 1999.